

## 24 Juin 2021 - Ajout au REGLEMENT TDP pour l'édition 2021 à La Sorelle

Ayant été sollicité le 7 juin par un club qui souhaitait remplacer dans une série, un joueur indisponible suite à un petit accident, en le remplaçant par un nouveau joueur non inscrit à la date de publication de la liste officielle des joueurs (30 Mai 2021), le comité TDP a décidé de prendre la disposition suivante :

Après avoir effectué plusieurs consultations, le comité TDP a décidé, en responsabilité et en application du Règlement, **qu'aucun joueur non inscrit sur la liste officielle des séries à la date du 30 Mai 2021**, (liste validée par le tampon LIGUE AURA et qui a été publiée le lundi 31 mai sur le site TDP), **ne pourrait être ajouté pour participer au TDP 2021 à La Sorelle**

En revanche et en amendement au Règlement, afin de permettre à un club qui, suite à une ou des défections de dernière minute, aurait un problème majeur pour composer une (ou plusieurs) séries, et souhaiterait, avant l'épreuve, pouvoir la compléter, le comité TDP autorisera le transfert du 1<sup>er</sup> joueur inscrit de la série suivante vers la série concernée (modification acceptée jusqu'à la veille du tour minuit).

Ceci respecte le **Règlement article 4 «surclassements»**, c'est-à-dire qu'il serait possible de descendre dans la série concernée, le joueur de la liste suivante ayant l'index décimal le plus bas.

Il est bien entendu qu'un joueur ne pourra être inscrit et participer au TDP que dans une et une seule série.

**ci-dessous extrait de l'article 4 SURCLASSEMENTS :**

*Les joueurs/joueuses surclassés ne devront en aucun cas avoir un index supérieur à celui du joueur ayant le meilleur index de la série suivante.*

Pour le comité TDP Patrick SKAWINSKI